

# Partage d'Actu!

n°05 / 7 avril 2025



## Signature d'une convention entre le CDG 11 et l'Urssaf



### La convention CDG 11/Urssaf : une étape clé dans la simplification des processus administratifs des collectivités locales

Dans le cadre de cette convention, l'Urssaf Languedoc-Roussillon orientera les collectivités adhérentes au service de paye multi-collectivités, rencontrant des difficultés dans le processus déclaratif, vers le Centre de gestion de l'Aude ; ceci afin de pouvoir bénéficier de son expertise en matière de paye.

Le 7 avril 2025, Serge BRUNEL, président du Centre de gestion de l'Aude (CDG 11) et François HIEBEL, directeur régional de l'Urssaf Languedoc-Roussillon ont signé une convention de partenariat entre leurs deux institutions.

Le CDG 11 et l'Urssaf Languedoc-Roussillon souhaitent ainsi renforcer leur collaboration en matière de paye.

### Notre but : renforcer notre expertise pour encore mieux accompagner les communes et établissements publics

Le Centre de gestion de l'Aude a pour vocation de participer à l'accompagnement dans la gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités du territoire Audois.

Son service « paye multi-collectivités » permet, par le regroupement de moyens matériels et humains, de mettre à la disposition des collectivités et établissements publics de l'Aude des éléments modernes de gestion.

Dans son fonctionnement, il réalise et accompagne les collectivités à l'élaboration des payes ainsi que leurs déclarations, notamment celles de l'Urssaf.

Face à une complexité législative, à des changements réglementaires réguliers et dans le contexte nouveau du prélèvement à la source, les collectivités sont tenues à une réactivité toujours plus grande.

Une rigueur est nécessaire pour assurer un véritable suivi des charges et cotisations. Le risque, alors, est d'y consacrer beaucoup de temps, au détriment des autres activités de gestion de la collectivité.

Pour répondre à ses défis, l'Urssaf Languedoc-Roussillon met en place un accompagnement permettant aux agents du Centre de gestion de gagner en autonomie et en expertise sur le processus DSN avec notamment :

- ▶ La **fiabilisation du volet administratif** relatif aux nouveaux clients du CDG 11
- ▶ La prise en main de **l'espace tiers déclarant** sur le portail URSSAF.fr
- ▶ L'utilisation de **l'outil NET DSN** pour corriger en amont les anomalies détectées
- ▶ L'organisation de **WEBINAIRES** en lien avec les évolutions réglementaires et techniques
- ▶ La mise à disposition de **supports d'aide** sur des thématiques ciblées
- ▶ L'organisation de **réunions flash** post échéance (correction des erreurs détectées)
- ▶ L'organisation de **journée d'échange de pratiques** entre collaborateurs

### Des actions déjà mises en œuvre

L'organisation de rencontres avec les collectivités et établissements du département a déjà débuté avec deux matinées sur le thème de la DSN qui ont été organisées les 04 et 06 mars 2025 à Carcassonne et Narbonne, et où 230 agents des collectivités territoriales ont participé (cf notre Partage d'Actu n°3 du 12/03/2025).

D'autres événements seront organisés en 2025. Nous vous tiendrons bien sûr informés !